

## REGLEMENT DU RAID de ST ASTIER

SAMEDI 18 juin 2022

Organisé par le CLUB de Saint Astier TRIATHLON.

**Article 1 – Engagement :** Chaque concurrent déclare participer au Raid de Saint Astier organisé par le club de triathlon de St Astier, en pleine connaissance des risques que le déroulement de ces épreuves peut engendrer. Tout concurrent s'engage sous sa seule responsabilité, il est seul juge de l'opportunité de prendre ou de poursuivre l'épreuve.

**Article 2 – Programme :**

*Samedi 18 juin :*

-14h00 départ raid de Saint Astier long

-14h15 départ raid de Saint Astier court

Le lieu de rendez-vous est fixé sous le chapiteau de l'organisation entre le parking du collège A.RIMBAUD Rue Fournier 24110 St ASTIER et la piscine de Gimel. Possibilité sur le parking de la piscine ou à l'école GIMEL.

Vérification des inscriptions enregistrées (via la plateforme Helloasso. PAS d'inscription sur place) et licences sous le chapiteau : à partir de 12h30

Vérification Matériel obligatoire par équipe et vélo sur la zone de départ (arche) : de 13h00 à 13h30

Briefing sur le site de départ (arche) à 13h45

Résultats et remise des prix vers 17h30

\* les dernières informations seront données lors du briefing (**présence indispensable**)

**ATTENTION : Pour participer, les jeunes doivent être soit licenciés FFTRI dans l'un des clubs de triathlon de Nouvelle Aquitaine ou pour les non licenciés devront s'acquitter d'un pass compétition (sur place lors de la validation de l'inscription) et être domiciliés en Nouvelle Aquitaine.**

**Article 3 – Licence FFTRI ou certificat médical :** L'organisation refusera le départ à tout concurrent non titulaire d'une licence FFTRI compétition ou d'un certificat médical pour la pratique du Raid en compétition. L'organisation peut décider sur avis médical de mettre un compétiteur hors course. Chaque concurrent autorise toute personne qualifiée à appliquer, en cas de besoin, le traitement qui s'imposerait sur le plan médical ou chirurgical.

**Article 4 – Esprit de l'épreuve :** Ce raid n'est pas seulement basé sur la vitesse, mais sur l'orientation, la stratégie, l'entraide... Il se compose d'épreuves de VTT, de course à pied, de course d'orientation, de Bike & Run. Il se veut un réel moment de découverte et de promotion de l'activité raid multisport.

**Article 5 – Respect du code de la route :** Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route (à pied ou en VTT). **Ils ne sont pas prioritaires.** Aux intersections, des signaleurs seront présents et les concurrents devront respecter les injonctions qui leur seront données.

**Article 6 – Respect des règles de course :** Les deux concurrents de chaque équipe doivent rester groupés (**espace maximum toléré = 50 m**) durant toutes les épreuves sous peine d'exclusion du raid.

En cas de constatation de non-respect de cette règle par un commissaire de course, l'équipe pourra se voir pénaliser, avec un « stop course » le temps que le binôme se regroupe ou une pénalité en temps.

En cas de récidive, l'équipe sera exclue. L'abandon d'un des équipiers doit être signalé et entraînera l'abandon de l'équipe.

**Article 7 – respect des règles de bonne conduite :** Tous les concurrents s'engagent à respecter les clôtures, les barrières, les autres usagers, et à ne rien jeter sur les chemins. En cas de jet avéré de débris de course, constaté par un commissaire de course, l'équipe sera exclue (pas de rappel, ni d'indulgence).

Le recours à toute aide extérieure (transport en voiture, etc.) au même titre que le non-respect des consignes de sécurité ou le pointage inopiné d'équipe non complète entraîneront la pénalisation ou la disqualification de l'équipe.

**Article 8 – Respect des règles de sécurité :** A chaque section, les concurrents devront respecter les consignes de sécurité et d'équipements qui seront données par l'organisation (sous peine de pénalités voire disqualification).

**Article 9 – Parcours du Raid :** Le parcours et les épreuves se dérouleront essentiellement sur des chemins et voies publiques. La progression se fera en suivant un balisage permanent sauf pour les épreuves de course d'orientation. Elle se fera en équipe complète (voir article 6). **Des barrières horaires sont prévues avant certaines épreuves et vous seront communiquées avant le départ, elles sont mises en place pour le respect des règles de sécurité concernant le temps d'effort pour les jeunes.**

**Article 10 - Pénalités :** La valeur des pénalités : Malus temps de 5' par poste manquant en CO ou malus temps de 30' balises fantômes manquantes en suivi VTT. Les valeurs précises de toutes les pénalités seront précisées au briefing de course et affichée sur la zone de départ.

**Article 11 - Équipements obligatoires pour chaque concurrent :**

- **1 VTT en état (embouts de cintre bouchés, freinage et direction vérifiés, blocages de roues bien serrés / vérification préalable)**
- **1 casque (avec jugulaire attachée durant la totalité du raid)**
- **1 paire de gants -**
- **1 gourde ou Camelback**
- **1 kit de réparation VTT (Rustines, colle, chambre à air, pompe, clé...) par équipe**
- **1 petit sac à dos pour l'épreuve**
- **1 couverture de survie + 1 sifflet**
- **1 sac de congélation étanche pour portable, par équipe**

- **1 montre**
- **1 boussole par équipe**
- **1 stylo**
- **1 téléphone portable (les numéros s'ils sont différents de ceux communiqués lors de l'engagement doivent être redonnés à l'organisation avant le départ)**
- **1 ou 2 masques jetables selon les protocoles sanitaires en vigueur.**

Des points de ravitaillement sont prévus sur le raid mais un ravitaillement personnel est préconisé.

Les concurrents du raid de Saint Astier devront porter leur « dossard équipe » visible à tout moment.

Les systèmes de traction sont autorisés à pied et en VTT dans la mesure où ils sont largables instantanément (mousqueton ouvert), rétractables, élastiques. (À présenter à la vérification matériel)

Tractage VTT interdit en descente.

**Article 12 – Photos et vidéos :** Les concurrents acceptent sans condition les prises de photos ou de films ainsi que l'utilisation de ces documents à titre informatifs (site de l'association ou de la fédération, publicité).

**Article 13 - Conditions d'engagement :** Date limite d'inscription **dimanche 12 juin 2022 à minuit** via le lien Helloasso envoyé par le club de triathlon Saint Astier ou disponible via le site du club de triathlon de Saint Astier. Pour être définitivement inscrit, le dossier doit comprendre :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli.
- Numéro de téléphone utilisé pendant la course (obligatoire !).

Les équipes sont composées de 2 concurrents : garçons/filles/mixte et dans les catégories suivantes Benjamins, Minimes, cadets, Juniors.

Le cout d'inscription est fixé à 15€ par équipe de jeunes licenciés FFTRI et 20€ (incluant les PASS Compétition) pour une équipe de jeunes avec au moins un non licenciés FFTRI. L'inscription et le paiement des frais d'inscriptions se fera avant le dimanche 12 juin via le site Helloasso. Les PASS Compétition nécessaires (pour les non licenciés FFTRI) seront validés sur place lors de la vérification des inscriptions.

#### **Article 14- Protocole**

Épreuve chronométrée.

Le chronométrage et les pénalités permettront d'effectuer un classement par catégorie (BE / MI / CA /JU) et selon les binômes : garçons / filles / mixte.

Le classement sera annoncé lors de la remise des prix.

Seule la première équipe de chaque catégorie sera récompensée.

Un ravitaillement / goûté sera offert à chaque participants sur la zone d'arrivée.

**Article 15- Les sections**

S1- départ course tour du stade 500m

S2- départ CO GIMEL 8 postes.

S3- VTT, fonction du format, en suivi jalonné 2 ou 3 balises fantômes **en fonction du format.**

S4- Bike & Run sur un circuit de 2 ou 3 boucles **en fonction du format.**

S5- VTT 1,5km

S6- CO Chapelle 6 postes.

S7- VTT 2km

S8 -Tir laser